

Cadre de santé

Date du conseil d'UFR : 8 avril 2026

LE DOYEN

Georges LEONETTI

[illegible]

 semaine de rentrée

enseignements
S stages

	examens session 1
	examens second chance
CC	contrôle continu
ECI	évaluation continue intégrale

congrés

révisions, rattrapage de cours éventuels

- publication des résultats : les dates de publication sont mentionnées à titre indicatif et seront communiquées aux étudiants avant chaque session d'examens

Automne: du 17/10 au 01 /11/ 2026

Noël: du 19/12/ 2026 au 03/01/ 2027

Hiver : du 20/02 au 07/03/ 2027

Printemps : du 17/04 au 02/05/ 2027

Remarques :

- 1) Les étudiants en formation continue en 1ère année, ayant un statut de faisant-fonction cadre de santé auprès de leur employeur, bénéficient de la reconnaissance de leur temps de travail comme stage, sous réserve d'une convention de stage. Ils ne sont donc pas concernés par les périodes de stage du calendrier universitaire 1ère année.
- 2) Soutenances de mémoire en semestre 4, sur la fin du dernier stage de la formation
- 3) Diplomation par la DREETS